Monsieur le commissaire Enquêteur,

Ayant passée toute ma vie à Fromentières, au côté de mon mari et de mes enfants, originaire de ce paisible village depuis plusieurs générations, je viens vous exprimer le rejet propos de ce projet d’implantation de 6 éoliennes , toutes situées autour du village de Fromentières

Je ne peux rester impassible face à ce désastre écologique polluant véritablement l’environnement de ce lieu de vie si paisible :

1. Absence d’information, de concertation, et culture du secret vis-à-vis du public

Réunion avec les promoteurs uniquement qui ne sont pas un mensonge prêt pour faire accepter, aucun propriétaire n’est venu exposer son projet !

2. Impact paysager catastrophique vis-à-vis de la vallée du Petit Morin et du vignoble ( zone classée UNESCO)

3. Saturation – encerclement des communes de le thoult trosnay , boissy le repos, baye etc avec au moins 3 projet en cours et enquête publique qui s’enchaine sur notre territoire : TROP C’EST TROP !

4. Impact sur la valeur patrimoniale des habitations inhibant toute possibilité de développement touristique local, impactant sérieusement le cadre de vie exceptionnelle qu’offre ce village et alentours

5. Impact sur la biodiversité et l’Environnement : ces machines gigantesques feront barrages aux oiseaux migrateurs qui survolent notre campagne, dissémineront les nichées de chiroptères pourtant très utiles pour les cultures comme insectifuge naturelle

6. Pollution visuelle, sonore diurne et nocturne aux conséquences dramatiques pour nos enfants sur leur santé

7. la composition d’une éolienne va à l’encontre des tendances écologiques en des tonnes de bétons, des pales non recyclables ou enfuis et des terres rares provenant de l’autre bout de la planète

8. Pollution et assèchement des sols fertiles (socles, câblages, voies accès…) : alors que nous n’entendons parler que de souveraineté alimentaire !

10.production électrique non utilisable localement, insuffisante et négligeable étant donné notre vie moderne : impossibilité de compter sur l’éolienne pour fournir une électricité constante et stockable seulement lorsque les besoins s’en font ressentir ! pas de vent, pas de lumière et pas de chauffage !

11. subventions par les taxes CPE sur nos feuille d’imposition, donc financement par le contribuable qui ne profite d’aucun intérêt avec des factures d’électricité qui ne cessent de croitre

Les départements de la Marne, de l’Aube sont largement saturés ; comme la région du Grand Est qui représente 25% du parc national éolien : près de 1000 éoliennes dans la marne ! C’est une Invasion.

Je vous demande de prendre en considérations ces remarques dans le but de protéger ce territoire de la brie champenoise.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mes sincère salutations.